



Corbeil-Essonnes-Environnement

Monsieur Jean-Pierre BECHTER
Maire de Corbeil-Essonnes
Hôtel de ville
2, place Galignani
91100 Corbeil-Essonnes

Corbeil-Essonnes, le 22 juin 2016

Lettre recommandée avec AR

Objet : demande de réunions consécutives aux inondations de Corbeil-Essonnes

Monsieur le maire,

Entre le 28 mai et le 12 juin, la ville de Corbeil-Essonnes a subi des phénomènes de précipitations importantes et de ruissellement des eaux de pluie, de crue-débordement-inondation de la Seine et de l'Essonne et de remontée de nappe.

De nombreux quartiers ont été concernés et touchés: rive droite, quai de la Pêcherie, centre ancien de Corbeil, quai Bourgouin, rives de l'Essonne, le bas Coudray, rue Chevalier, la place Jean Moulin, le quartier de Nagis, Moulin Galant, rues de Robinson et Fernand Laguide...

Les riverains des cours d'eaux ont subi des sinistres. Des habitants ont dû être évacués, d'autres ont connu une récurrence de l'inondation en l'espace de deux semaines. La remontée de la nappe a inondé de nombreux sous-sols et caves.

Les réseaux de la ville ont été lourdement impactés et vont devoir être mieux contrôlés et entretenus.

L'état de catastrophe naturelle a été déclaré le 08/06/2016 (J.O du 09/06/2016).

Les autorités compétentes, Madame La Préfète de l'Essonne, le président du SIARCE ont constaté les insuffisances des Plans de Prévoyance contre les Risques liés aux Inondations, et la nécessité de remettre cartes sur table.

Une modification du PLU de la ville est malencontreusement en cours d'enquête publique.

Nous vous demandons, en toute conscience, de ne pas y donner suite et de diligenter des études et rapports objectifs afin de tirer les enseignements des événements récents et de les intégrer dans le prochain document d'urbanisme.

L'association Corbeil-Essonnes-Environnement, via la fédération Essonne Nature Environnement, est Personne Publique Associée. A ce titre, nous vous demandons d'être associé à toutes les réunions concernant les risques d'inondation, aux commissions municipales et extra-municipales afférentes qui pourraient se tenir à l'avenir.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Corbeil-Essonnes-Environnement, le président Claude COMBRISSEON

copies: Madame la Préfète de l'Essonne ; Monsieur le président de l'agglomération Grand Paris Sud ;
Monsieur le président du SIARCE ; Monsieur le président de la fédération Essonne Nature Environnement